



Note à l'Assemblée générale du 21 juin 2021 – désignation d'un administrateur

Madame Sophie AGAPITOS a communiqué sa démission de son mandat d'administratrice et des mandats subséquents en date du 07 janvier 2021.

Il y a donc lieu de pourvoir à son remplacement.

Madame AGAPITOS était déléguée par le Conseil provincial et, pour correspondre aux règles de la Clé D'Hondt et des apparentements, du groupe Ecolo.

Il revenait en conséquence au Conseil provincial de proposer une nouvelle candidature qui rencontre les mêmes conditions.

Le Conseil provincial a choisi Madame Colette PREVOST pour pourvoir à ce mandat.

Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée générale de désigner Madame Colette PREVOST administratrice de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon.

Vincent De Laet
19/05/21

DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'INTERCOMMUNALE SOCIALE DU BRABANT WALLON DU 21 JUIN 2021

Objet : Démission d'un administrateur – désignation d'un administrateur.

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu les statuts de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon approuvés le 20 février 2008 ;

Vu la démission de Madame Sophie AGAPITOS du 07 janvier 2021 « *en tant que membre du CA et donc également de la vice-présidence de l'ISBW et des mandats en découlant* » ;

Vu la résolution du Conseil provincial du XXX proposant la candidature de Madame Colette PREVOST ;

Considérant que cette candidature remplit les conditions prescrites par le Code de la Démocratie locale et le Décentralisation ainsi que par les statuts de l'ISBW ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2021 modifiant le décret du 1^{er} octobre 2020 organisant jusqu'au 31 décembre 2020 la tenue des réunions des organes des intercommunales, (...) ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les délibérations adoptées par les Conseils communaux de XXX ;

Vu la résolution du Conseil provincial du XXX;

Sur proposition du Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par

Total des votes exprimés	pour	contre	abstention
Total des votes communaux	pour	contre	abstention
Total des votes provinciaux	pour	contre	abstention

Article premier :

De prend acte de la démission de Madame Sophie AGAPITOS de son mandat d'administratrice et des éventuels autres mandats subséquents.

Article 2 :

De désigner Madame Colette PREVOST administratrice de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon.

Article 3 :

De charger le Directeur général des mesures de tutelle et de publicité.

Vincent De Laet
Directeur général

Anne Masson
Présidente